

la classe des malades privés et de la classe pauvre des fous propres et tranquilles ; mais ce recul n'est fait que pour mieux sauter, et la détraction ne tarde pas à prendre la place des éloges mérités, pour se répandre même sur des sujets étrangers à la question du mérite intrinsèque des asiles, qui a servi de prétexte à ce factum. M. le Dr Tuke critique jusqu'à un livre, dont les Sœurs de la Providence se servent dans l'exécution de leurs devoirs de gardes-malades, on lit ce qui suit, dans le second paragraphe de son mémoire :

"The nuns have themselves published a pharmaceutical and medical work, a large volume, entitled *Traité élémentaire de Matière Médicale et Guide Pratique*, a copy of which the worthy Mother superior was good enough to present to me. I was somewhat disappointed to find, on examining its pages that only one was devoted to mental alienation, of which nine lines suffice for the treatment of the disorder. Among the moral remedies, I regret to see that "punitions" are enumerated ; their nature is not specified."

M. le Dr Tuke s'est imaginé bien à tort ou, ce qui serait plus mal, a voulu gratuitement insinuer que ce livre des Sœurs de la Providence a été composé et publié pour le service spécial des aliénés, afin d'avoir l'occasion de s'étonner de n'y rencontrer qu'une page dédiée à la folie : or le fait est que ce volume a été publié plusieurs années avant qu'il fut question de l'asile de Saint-Jean-de-Dieu ; le livre a été imprimé en 1870, tandis que les commencements de l'asile ne datent que de 1876. Cet ouvrage, fort utile, est une pharmacopée, accompagnée de notions élémentaires sur les diverses maladies ; chaque affection n'y occupe, naturellement, que peu d'espace, mais chaque chose est à sa place et va droit au but proposé, qui est clairement et modestement défini dans l'Introduction où se lisent les lignes suivantes :—"Ce que nous nous proposons par la publication de ce livre, c'est de mettre la Sœur de Charité en état de remplir, d'une manière plus parfaite, le but qu'elle s'est proposé en se consacrant à Dieu," et plus loin :—"de se mettre au fait de ce qui lui est nécessaire de savoir, pour seconder avec intelligence les efforts des médecins, ou en leur absence donner elle-même, dans les cas urgents, les premiers soins aux malades."